



VILLE DE
BOULOGNE-
BILLANCOURT

Jeudi 10 novembre 2016

**La ville de Boulogne-Billancourt invite à une promenade poétique et fleurie avec
l'exposition *Merveilleuses Serres d'Auteuil... Photographies de Jean-Christophe Ballot***

À quelques encablures de la bibliothèque Paul-Marmottan les Serres d'Auteuil, désormais prises en étau dans le chantier de réaménagement du stade Roland Garros, constituent un jardin unique en son genre, formidable laboratoire d'espèces exotiques et fragiles.

Le regard de Jean-Christophe Ballot, ancien pensionnaire de la villa Médicis, s'est posé sur ce patrimoine aujourd'hui menacé. Dans un ouvrage publié chez Gallimard, il invite à une balade artistique entre lumière et végétal, portant un regard contemplatif sur cet endroit rare, comme suspendu dans le temps.

La bibliothèque Paul-Marmottan expose une vingtaine de photographies inscrites en résonance avec des œuvres gravées ou moulées provenant de la collection de son fondateur. Rythmées par la poésie de Sophie Nauleau, les œuvres révèlent un espace magique.

Exposition présentée en partenariat avec le Comité de soutien des Serres d'Auteuil, présidé par la bouloonnaise Lise Bloch-Morange.

Programmation autour de l'exposition

Vernissage : Mardi 15 novembre à 18h30

Visite guidée avec le photographe : Mardi 13 décembre, 14h30, 8€ et Samedi 14 janvier 2017, 14h30, 8€

Visite guidée de l'exposition puis des Serres d'Auteuil avec Lise Bloch-Morange : Mercredi 30 novembre, 14h30, 8€

Concert récital « *Voici des fruits, des fleurs, des feuilles et des branches...* » *La mélodie française et la nature* : Simon Edwards, ténor et Simon Lebens, piano, Dimanche 4 décembre, 17h, entrée libre



Du 16 novembre 2016 au 21 janvier 2017

Bibliothèque Paul-Marmottan

7, place Denfert-Rochereau, Boulogne-Billancourt

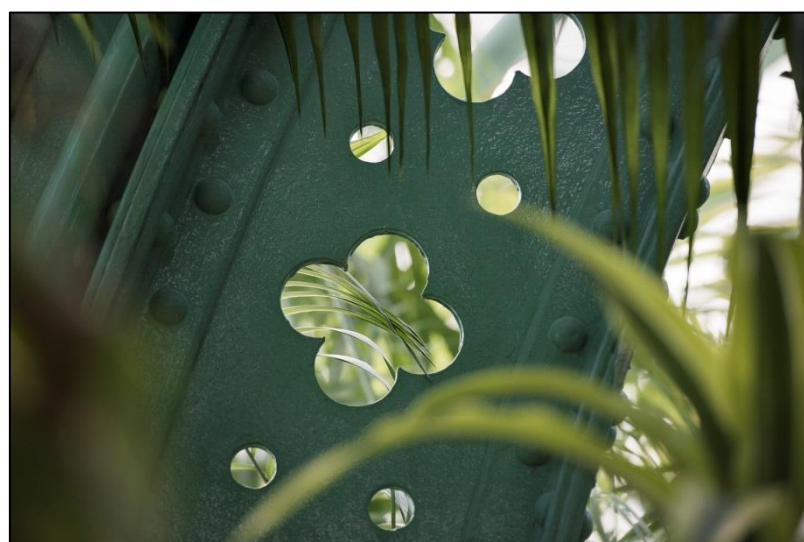
01 55 18 57 61

Entrée libre

Contact : **Cécile Fize** 01 55 18 40 42 - cecile.fize@mairie-boulogne-billancourt.fr
www.boulognebillancourt.com - www.facebook.com/BoulogneBillancourt.fr



VILLE DE
BOULOGNE-
BILLANCOURT



Crédit : Jean-Christophe Ballot